

Master en communication stratégique – fiche ECTS

UE EALHD2201 Projet en alternance mission 3

17 crédits	40 heures	Q 1 – Master 2
------------	-----------	----------------

Enseignantes	Raphaëlle Aiglon aiglonr@helha.be Laurence Charon charonl@helha.be Dominique Lefebvre lefebvre df@helha.be HELHa Tournai – Rue de l'Ecorcherie 18 à 7500 Tournai 069/89.05.60 – social.tournai@helha.be
Langue d'enseignement	Français
Lieu de cours	UCLouvain FUCaM Mons, 151 Chaussée de Binche à 7000 Mons La mission 3 se déroule au sein de l'organisation / entreprise au sein de laquelle l'étudiant effectue son alternance.
Introduction – thèmes abordés	La mission 3, d'une durée de (*) ➤ 60 jours si l'étudiant opte pour un mémoire projet ➤ 80 jours si l'étudiant choisit un mémoire classique Les trois missions (10, 13 et 17 ECTS respectivement) en organisation auront pour objectif le développement des compétences de diagnostic, stratégique, de mise en œuvre de la stratégie et son évaluation dans le cadre de missions de communication coconstruites avec le tuteur académique, le tuteur en organisation et l'étudiant.e. 1. Toutes les missions réalisées dans la même organisation/entreprise (sauf problème majeur) ; 2. Objectifs de chaque mission fixés avec les trois parties (entreprise, étudiant.e et académique) ; 3. Durant chaque mission : étudiant.e coaché.e par le MSE et le MSU ; 4. Evaluation - en fonction des objectifs et des compétences - réalisée à la fin de chaque mission. Les modalités et les objectifs d'apprentissage relative à chaque mission sont reprises dans la convention d'alternance établie entre l'étudiant.e, l'entreprise, l'UCLouvain et la HELHA. La contractualisation via la convention d'alternance est obligation dans le cadre du master en communication stratégique en alternance.

	(*) Sur son cursus de master en alternance, l'étudiant doit prêter au total 180 à 200 jours de mission en entreprise qui se répartissent de manière différente en fonction du format du mémoire. • Pour les étudiants avec un mémoire projet : 40 jours pour la mission 1, 60 jours pour la mission 2, 60 jours pour la mission 3, 20 à 40 jours complémentaires consacrés à son projet dans le cadre de son mémoire PROJET. • L'étudiant qui a opté pour un mémoire CLASSIQUE devra, quant à lui, prêter 20 à 40 jours de mission supplémentaire dans la mission 3 afin d'atteindre le total des 180-200 jours de mission en entreprise sur l'ensemble de son cursus en alternance. Cela implique que la note relative à la mission 3 sera déposée à la session de juin et non à la session de janvier. • Ce choix doit obligatoirement être communiqué au plus tard le 30 septembre de la deuxième année de master.
Acquis d'apprentissage (cf. référentiel de compétences)	Les compétences visées par le séminaire d'intégration sont : CS1 Analyser l'environnement, l'organisation et ses pratiques de communication pour établir un diagnostic. CG2 Agir adéquatement, de manière critique, éthique et créative pour gérer une situation de communication. CS 2 Concevoir, mettre en œuvre et évaluer une stratégie de communication. CS 3 Gérer un projet de communication. CS 4 Adopter une posture professionnelle de communicant auprès de parties prenantes. CS 5 Mettre en œuvre les fondamentaux techniques de la communication. CS 6 Gérer une équipe, son budget et les processus de communication. CS7 Soutenir et conseiller le management en matière de communication. CS 8 Accompagner la digitalisation des processus de communication avec l'ensemble des parties prenantes (choix des outils, formation des parties prenantes, suivi et évaluation des outils). CS 9 Accompagner la transformation des pratiques de communication en lien avec les enjeux de transition et de développement durable.

Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Evaluation continue et évaluation finale sur base de 3 éléments : • reporting régulier au travers d'un carnet de mission à compléter sur le cours Moodle, analysé par le superviseur de stage (MSU) pendant la mission de stage ; • grille d'évaluation complétée par le maître de stage en entreprise (MSE) ; • rencontre individuelle en présence de l'étudiant et de son maître de stage en entreprise en fin de mission 3 et évaluation finale par le superviseur de stage (MSE).
Méthode d'enseignement	• Mission de communication au sein d'une organisation sur base d'objectifs clairement définis (cf. canevas description de mission). • Encadrement par le tuteur au sein de l'organisation (MSE). • Suivi par le superviseur de stage de l'établissement d'enseignement (MSU) : reportings via un carnet de mission, debriefing avec l'ensemble du groupe classe et visite au sein de l'organisation.
Ressources en lignes	Voir support sur Moodle pour le Master 2 communication stratégique en alternance et en horaire décalé.
Faculté ou entité en charge	HELHa
Règlement en vigueur	Le règlement général des études et examens en vigueur est celui de l'UCLouvain (RGEE 25-26) : https://uclouvain.be/fr/etudier/reglement-general-des-etudes-et-des-examens.html